

LIRTES Séminaire transversal

01 décembre 2016

LA PRATIQUE MANAGERIALE RESPONSABLE A L'ÉPREUVE DES TEMPORALITES

**Contexte Martiniquais *versus* contexte
Hexagonal ?**

**Danielle LAPORT
Docteure en Sociologie
Enseignante-chercheure associée UPEC**

Pourquoi convoquer la Martinique ?

- La Martinique : une singularité dans le général
- Bourdieu invite à « Penser avec l'espace » et à apprécier « l'effet de lieu »
- Cette invitation s'appuie sur la géographie sociale qui a fortement contribué à introduire le relatif (*versus l'absolu*) et à se réappropriier l'espace avec ses différences.
- Les temporalités ne prennent-elles pas sens avec les espaces ? Temporalités, rythmes de vie et espaces ne seraient-ils pas des concepts interdépendants ?

La Martinique singulière

- La Martinique n'a que 70 ans en tant que département français.
- Elle sort ainsi, en 1946, du statut de colonie dont le socle jusqu'en 1848 fut l'esclavage.
- Bien qu'éloignées de l'esclavage, les relations de travail sont très souvent sous-tendues par cette histoire douloureuse qui conduit à des situations sociales bloquées paralysant la Martinique.
- Un récent colloque sur « l'impact de l'esclavage sur la psychologie » fait ressortir que cet impact est réel et vivace.

Le management responsable, une piste à quelles conditions ?

- Pour favoriser le développement de nouvelles relations de travail, il importe d'explorer d'autres pratiques de management à travers le management responsable.
- L'expression « management responsable » peut surprendre puisque le management implique nécessairement une forme de responsabilité.
- Le concept de « management responsable » introduit une très forte dose d'humanisme à la scientificité technique du management.
- Cet humanisme conduit à mieux appréhender les individus, leurs valeurs et leurs progrès.
- Le management responsable ne se limite pas à la personne du manager, mais s'appuie sur l'organisation dans sa globalité, obligeant une meilleure inscription et prise en compte de l'espace socio-politique.

Des questions au cœur de la trilogie : Espace-Temporalité-Objet

- L'intégration des temporalités dans la pratique managériale responsable peut-elle aider à modifier les termes de l'échange social dans le travail en Martinique ?
- A quelles conditions les temporalités peuvent-elles être un facteur déterminant pour une meilleure compréhension de cette société post-esclavagiste ?

Les trois exigences des temporalités

- Dubar et Rolle (2008) indiquent que les temporalités :
 - ont une origine *collective* (ce sont des « cadres » fournissant des repères communs),
 - sont *plurielles* comme le sont les groupes humains qui les produisent par leur action (ce sont des attitudes, croyances, des « milieux » foncièrement pluralistes)
 - sont sources *d'intelligibilité* des phénomènes humains (elles permettant de comprendre et repérer les liens du présent au passé).

La pluralité des temps et les temporalités plurielles : quelle voie ?

- Le temps au singulier serait une énigme (Ricoeur). Le présent martiniquais n'existe pas en soi.
- Le passé éclaire le présent et contribue à dessiner l'avenir.
- Chesnaux et Dubar mobilisent la trilogie « passé/présent/avenir » et la mettent en perspective grâce à trois temps : les « temps physiques (TP) », les « temps vécus (TV) », les « temps sociaux (TS) ».
- L'alliance entre les TP, les TV et les TS ouvrirait la voie à un temps unique , pluriel mais commun : le Temps démocratique (Chesnaux, Dubar, 2014).

La temporalité démocratique : clé pour faire sens

- Chesnaux (1996) définit la temporalité démocratique comme composante dynamique du devenir social.
- C'est au cœur du combat entre temps dominant contraint et temps dominés revendiqués (Grossin) que se pose la question de la temporalité démocratique (Chesneaux) comme enjeu économique, écologique et politique de l'humanité. C'est pour lui, un « socle constitutif de la condition humaine », de « l'être ensemble dans la durée ».
- la temporalité démocratique : conjugaison ou entrecroisement entre « l'objectivité », « la subjectivité » et « le civique ».

Temporalités et dynamique de la pensée complexe

- La prise en compte des temporalités conduiraient à accepter les différences.
- Ces différences ne sont pas cultivées pour s'inscrire dans l'isolement.
- Elles s'inscrivent dans la pensée complexe (Morin, 2008) qui fait de l'unidualité une approche qui relie.
- Le contexte martiniquais diffère du contexte hexagonal ; l'unidualité prend ici tout son sens.

Meilleure prise en compte des temporalités et monde du travail en Martinique

- Une management responsable sous-tend l'idée de la Responsabilité sociétale.
- Son cadre est défini par la norme ISO 26 000 DD-RS qui affiche 7 grands principes, dorsale d'une démarche en DD-RS.
- La temporalité démocratique ne devrait-elle pas en constituer le 8^{ème} principe, plus à même de rendre opérationnel le principe du respect des droits de l'homme ?

Perspective

- Une expérimentation de la prise en compte des temporalités dans le déploiement d'une démarche DD-RS dans une organisation de travail en Martinique permettrait d'écrire une page sur le management responsable à l'épreuve des temporalités.
- Le temps vécu (historique) est d'une grande richesse en Martinique. Le temps physique et le temps civique le sont tout autant. Ne seraient-ils pas des temps contraints dominants, dont les dimensions ne sont pas suffisamment prises en compte et qui constituent les nœuds à démêler pour la pratique managériale en Martinique ? Comment les transformer en temps dominés ?
- La RS étant un processus continu, se pose donc la nécessaire transformation de ces temps dominants en temps dominés pour faire évoluer la temporalité démocratique, lui restituant ainsi sa fonction « d'être ensemble dans la durée » donc de socialisation.